

Institution et courants d'air

Gilles Marcotte

Volume 23, numéro 2 (134), mars-avril 1981

L'institution littéraire québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60244ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcotte, G. (1981). Institution et courants d'air. *Liberté*, 23(2), 5–14.

l'institution

Institution et courants d'air

GILLES MARCOTTE

L'institution littéraire n'est pas un thème nouveau en littérature québécoise. Elle est, au contraire, notre *plus vieille idée*. Comme Dieu existe avant la création, elle précède les œuvres. Parler d'une « littérature canadienne », fût-ce comme d'une simple « bouture de la littérature française », comme le fait en 1850 James Huston dans sa préface au *Répertoire national*, c'est postuler l'existence d'une institution littéraire, alors que n'ont pas encore paru les œuvres qui lui donneraient un peu de chair.

Or, cette idée n'est pas une idée en l'air, l'invention délirante d'esprits rêveurs et inoffensifs. Elle prend racine dans un ensemble de nécessités sociales et économiques aisément repérables. Elle agit, elle est efficace, elle sert à quelque chose. Du moment que l'institution littéraire est dite, elle devient réelle et pèse d'un poids spécifique sur les activités qui se font (qui se feront) dans son aire. Jules Fournier, un demi-siècle plus tard, prétendra qu'« une douzaine de bons ouvrages de troisième ordre ne font pas plus une littérature qu'une hirondelle ne fait le printemps ». Il aura tort. Dans cette histoire, le printemps peut fort bien se passer d'hirondelles. Elles (les œuvres) viendront plus tard, ou non. On oserait presque dire : peu importe.

Tel est le premier paradoxe qu'il faut relever, quand on parle de l'institution littéraire au Québec : elle précède les œuvres, elle se crée dans une indépendance relative par rapport aux œuvres, elle a préséance sur les œuvres. C'est là un phénomène éminemment singulier, dont l'équivalent ne se retrouve, si je ne me trompe, dans aucun autre pays du monde occidental. On dira : oui, c'est bien cela, nous reconnaissons dans cet *a priori* notre dix-neuvième siècle un peu naïf, peut-être aussi la première partie de notre vingtième, mais nous ne sommes plus aussi démunis, quand nous parlons de littérature québécoise c'est à un corpus d'œuvres bien concrètes que nous nous référons. Voire. De l'abbé Casgrain à Victor-Lévy Beaulieu, du *Terroir* à *Parti Pris*, le discours sur la préséance de l'institution s'est modernisé et modalisé, certes, mais il n'a rien perdu de son pouvoir d'entraînement. L'originalité la plus certaine de la littérature québécoise, dans le monde actuel, lui vient moins de ses œuvres, quel que soit le jugement porté sur elles, que de son caractère institutionnel fortement marqué.

On comprend que les observateurs étrangers soient un peu déconcertés par ce canard boiteux. Yves Berger, par exemple, qui dans un numéro récent de *l'Express* (20 décembre 1980) n'arrive pas à se dépêtrer dans les déclarations de quelques écrivains québécois hostiles à l'hégémonie culturelle française, et n'y voit que les incartades d'écoliers indisciplinés. Ou encore, à l'autre extrême, le très savant Jacques Dubois qui écrit dans son ouvrage sur *l'Institution de la littérature* * : « Née d'une bourgeoisie en formation et en ascension, cette littérature — i.e. la québécoise — intervient directement sur le terrain politique et idéologique, sans connaître encore la médiation institutionnelle : l'écrivain québécois est dans le monde — son monde. » C'est que l'un et l'autre, l'éditeur français un peu énervé et l'aimable universitaire belge, ont peine à concevoir que puisse exister, dans la francophonie, une institution littéraire distincte de la parisienne. Le premier ne lit, au Québec, que des œuvres isolées, dont la consécration ne pourrait venir que de Paris ; le second nous accorde une large mesure d'indépendance, mais comme une sorte

* Jacques Dubois, *l'Institution de la littérature*, coll. Dossiers média, Fernand Nathan / Éditions Labor, Bruxelles, 1978.

d'état de nature, sans médiation institutionnelle. « Peu d'écrivains publiés en France, dit Berger — mais que vaut leur littérature ? Peu. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les Québécois eux-mêmes ». Là n'est pas la question. L'idée d'une littérature pauvre n'a rien pour nous effrayer. Dans la perspective institutionnelle, c'est le substantif (littérature) qui importe, non l'adjectif (pauvre ou riche). L'écrivain québécois est bien dans « son monde », comme le dit Jacques Dubois ; mais de ce monde, l'institution littéraire n'est pas absente.

*

Selon Jacques Dubois, « la littérature est une institution, à la fois comme organisation autonome, comme système socialisateur et comme appareil idéologique ». Les observations que nous avons proposées touchent « l'appareil idéologique », et la distance qui sépare cet appareil d'une « organisation autonome » du champ littéraire québécois. Un homme, au dix-neuvième siècle, n'allait pas tarder à relever cette discordance ; un homme remarquablement intelligent, lucide, pourvu d'une vaste culture, qui s'appelle Octave Crémazie. Il est comme chacun sait l'auteur de quelques poèmes célèbres, *le Drapeau de Carillon* et la *Promenade de trois morts*, qu'on étudie dans les universités mais qu'on se garde bien de lire avant de se mettre au lit, car à un tel degré de lourdeur la poésie empêche vraiment de dormir. L'essayiste est d'une autre qualité. Dans ses lettres à l'abbé Casgrain, écrites de 1864 à 1870, Octave Crémazie nous donne la première étude de sociologie littéraire qui ait paru au Canada français.

Ces lettres sont écrites de Paris, où Crémazie se trouve non pas en voyage d'affaires pour sa librairie, comme cela s'est produit précédemment, mais à demeure, ayant été forcé de fuir Québec à la suite de quelque malversation financière. Libraire, il sait ce que *coûte* un livre ; exilé, il peut apercevoir plus clairement, à distance, les réalités institutionnelles de son milieu d'origine. Car toute institution — McLuhan dirait : tout médium — constitue, pour ceux qui y vivent et en vivent, un *point aveugle* ; et l'article d'Yves Berger en est un exemple frappant, qui le montre inconscient des caractéristiques et des limitations de sa propre institution, la française. D'autre part, il importe de ne pas oublier que Crémazie écrit à l'abbé Casgrain, qui s'est fait à

cette époque le plus zélé propagandiste de la nouvelle littérature canadienne, écrivant des récits historiques, des contes, comparant nos auteurs aux gloires contemporaines de la littérature française, traçant le programme à suivre pour assurer l'originalité de nos lettres, enfin produisant de l'idéologique à jet continu. On imagine la déconfiture du bon abbé lorsqu'il reçoit de son correspondant la sombre prédiction que voici :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie. . .

Sur ce texte percutant, de nombreux commentateurs ont fait le plus énorme contresens, transformant en programme d'action ce qui relevait de l'observation, comme si Crémazie proposait la création d'une langue québécoise distincte ou même, prophétiquement, l'usage du joual ! Il n'en est rien. Notons d'abord que Crémazie, sans doute ennuyé par les rodomontades de son correspondant, pousse les choses à bout, use de cette ironie amère qui apparaît souvent dans sa correspondance. Notons ensuite — c'est plus important — qu'il adopte ici le point de vue de l'exportation, de l'exportation *nécessaire*. Son affirmation repose sur le présupposé suivant, qu'une littérature ne peut être dite vraiment nationale que si elle est reconnue internationalement, dans le « concert des nations ». Or ce qui fait vendre les littératures nouvelles sur le marché international, c'est l'exotisme. Et nous arrivons trop tard. Nos voisins du nord, Fenimore Cooper en tête, ont confisqué l'exotisme du sujet, du paysage ; quant à l'exotisme linguistique, n'en parlons pas. . .

C'est également d'un point de vue commercial, matérialiste, que Crémazie, dans sa correspondance, examine les diverses instances de l'institution littéraire : les écrivains, qui demeureront des « amateurs » tant qu'ils ne pourront être rémunérés pour leur travail ; l'édition qui les sert mal ; la critique, qui parle des livres comme on fait la publicité des chapeaux ; les lecteurs

enfin, trop difficiles à trouver dans « une société d'épiciers »*. Sur tous ces points, donc, le constat est négatif : on ne saurait espérer voir naître au Canada une littérature vraiment nationale, qui entrerait en concurrence avec celles des autres pays occidentaux. Seule nous est offerte la possibilité d'une littérature en quelque sorte familiale, ou régionale, vouée à la consommation interne : l'écrivain canadien, dit Crémazie, « doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française ».

Les différences, entre ces deux modèles d'une littérature à créer, sont fondamentales. La première se construit dans l'ordre libéral, sur l'initiative individuelle, l'originalité, la concurrence, elle accepte de se soumettre au regard de l'autre ; la seconde est fondée sur les valeurs collectives, exalte le destin commun et tend à gommer les différences. La première se conçoit comme « organisation autonome », dans une indépendance relative par rapport aux formes d'expression qui ne sont pas à proprement parler littéraires ; la seconde, comme on le voit dans le *Répertoire* de Huston où sont convoqués les textes les plus divers, réunit dans son projet tout ce qui sert à « instruire et à charmer » le groupe humain auquel elle est destinée. La littérature nationale, au sens où l'entend Crémazie, est d'abord littérature ; la littérature que nous avons appelée familiale, est d'abord familiale.

On aperçoit, ainsi, que la prise en compte des conditions matérielles de production et de consommation, ainsi que la conception de la littérature comme « organisation autonome » ne sont pas sans rapport avec le contenu et la forme des œuvres. On n'écrit pas seul, et seulement pour soi, et seulement ce que l'on veut écrire. Qui penserait à écrire, s'il n'existait autour de lui, dans un rayon plus ou moins étendu, d'autres écrivains, des éditeurs, des librairies, des critiques, des lecteurs ? La solitude de l'écrivain est une fiction ; fiction utile sans doute, indispensable peut-être, et par là pourvue d'un certain poids de réalité ; mais

* Un siècle plus tard, Yves Berger parlera de la « bourgeoisie québécoise » comme de « la plus bête du monde ». Conservons des doutes. La concurrence internationale, dans la bêtise, est assez vive.

néanmoins fiction. C'est l'institution qui lui dit d'écrire, et même — dans une certaine mesure, que je ne tenterai pas de déterminer — comment écrire.

Si elle n'offre pas une diversité suffisante de possibles, certains écrivains particulièrement lucides n'auront qu'à se taire. C'est pourquoi, notamment, Octave Crémazie décidera de ne pas terminer sa *Promenade de trois morts*, l'immense poème auquel il travaille depuis tant d'années. Les idées qui l'animent : réalisme, fantaisie, rêve, relativité du beau, rêve — et qui sont la transposition littéraire de l'individualisme libéral — ne trouvent aucun écho dans l'institution littéraire de type régional, essentiellement communautaire, qui s'est imposée au Canada français.

*

Nous n'en sommes plus là, paraît-il. Des œuvres écrites selon l'idéal de Crémazie, nous n'en manquons pas. Et plusieurs d'entre elles subissent avec succès le test de l'exportation : en France — pensez au Femina, au Médicis, au Goncourt — mais aussi dans d'autres pays, jusqu'au Japon même. Mieux, la littérature québécoise est enseignée un peu partout, en Belgique, en Angleterre, en France, aux États-Unis, en Pologne, en Italie, en Amérique du Sud, et l'on me dit que la Chine s'apprête à emboîter le pas. Il n'est guère d'ouvrage consacré à la littérature française contemporaine, dans La Pléiade ou chez Bordas, qui ne lui fasse au moins une petite place. Oui, certes, Octave Crémazie s'est trompé.

S'est-il trompé complètement ? Le modèle d'une littérature familiale, régionale, vouée à la consommation locale, a-t-il cessé d'être dominant ? Certaine Histoire de la littérature québécoise en plusieurs volumes, tel énorme Dictionnaire des œuvres, ou encore l'Anthologie grassouillette qui a occupé pendant quelques années un professeur que je connais assez bien, relèvent évidemment de ce modèle. On y lit des noms propres, des textes, qui n'ont d'intérêt que pour les « compatriotes », ou pour les spécialistes (de plus en plus nombreux, disons-le) des « petites littératures ». Je parcours le catalogue collectif, récemment paru, de quelques maisons d'édition. J'y découvre un poète qui projette « son « je » acadien dans les courants universels de l'amour » ; la biographie d'une « femme de lettres de la Mauricie » ; les « œuvres poétiques complètes » d'un jeune écrivain, avec deux

préfaces ; un recueil de poèmes qui a valu à son auteur le Prix des Trois Couronnes (?) ; un « roman d'aventures dédié aux gens du Nord » ; un collectif d'« écriture estrienne » ; enfin, toutes sortes de choses étonnantes, bonnes ou mauvaises je n'ai pas à en décider, mais qui ne peuvent apparaître que dans un catalogue d'édition québécoise. Il est permis de dire, me semble-t-il, que beaucoup d'ouvrages littéraires publiés au Québec ne le sont pas en vertu de leurs qualités propres ou parce qu'ils peuvent se vendre, mais pour nourrir un appareil d'édition proliférant et servir un impératif idéologique fondé sur les valeurs de communauté.

Sans doute faut-il reconnaître qu'il en est ainsi, peu ou prou, dans la plupart des pays d'Europe, d'Afrique et d'ailleurs où se créent, où survivent des littératures dites mineures ; et que l'abondance même de la production constitue le tuf nécessaire à l'éclosion de quelques œuvres importantes. L'originalité du Québec, parmi ces littératures, est de s'être donné une institution — idéologie, organisation — qui tend à l'autosuffisance, par la combinaison des caractères antithétiques de la littérature nationale (au sens crémazien) et de la littérature régionale. Elle se conçoit comme une « organisation autonome », occupant le champ proprement littéraire ; mais aussi, comme la voit Jacques Dubois, en prise directe sur le réel, sans médiation institutionnelle. Au paradoxe d'un appareil idéologique sans production, a succédé celui d'une petite littérature (faut-il souligner que cette appellation n'a rien de péjoratif ?) qui entend ne se refuser aucune des ambitions, aucun des moyens d'une grande. D'où un certain nombre de situations particulières, qui se dégagent assez nettement quand on fait le tour des instances de production et de consécration.

*

Donc un écrivain, poète ou romancier. Il aura fait, en règle générale, d'assez longues études, il aura vraisemblablement passé quelques années à l'université, il est même possible (cela se voit de plus en plus souvent) qu'il soit lui-même professeur ; ce qui le distingue des écrivains canadiens-français de la première moitié du siècle, qui pour la plupart étaient, en littérature, des autodidactes. Il aura lu un peu de tout, mais son bagage de littérature locale (québécoise) sera assez considérable ; ce qui le distingue de l'écrivain belge, suisse ou monégasque. Il aura trou-

vé sur place des modèles à imiter : Ducharme plutôt que Malraux, Alain Grandbois ou Nicole Brossard plutôt que Saint-John Perse ou Philippe Sollers. Entrer en littérature, pour lui, c'est d'abord se tailler une place dans la littérature québécoise. On peut imaginer un écrivain belge qui ne soit pas d'office reconnu comme belge ; chez nous, il est indiqué d'entrer dans un des courants qui constituent la québécitude littéraire, et dont la définition commune pourrait se trouver dans un usage extrêmement libre du langage, à la moderne, à l'écart des formes plus ou moins traditionnelles qui font encore les beaux dimanches d'un assez grand nombre d'écrivains d'autres pays. C'est ainsi que les avant-gardes, au Québec, n'occupent pas longtemps les bas-côtés de l'institution mais exigent (et obtiennent) d'y recevoir la place d'honneur, en pleine lumière, officiellement.

L'écrivain voudra se faire éditer, comme de bien entendu. Difficile ? On serait porté à le croire en entendant les doléances qui s'élèvent de temps à autre, mais en réalité le Québec est sans doute le lieu du monde (le pays si vous voulez) où il est le plus facile de se faire publier. Si ce n'est dans une « grande » maison, ce sera dans une petite ; si ce n'est à Montréal, ce sera à Hull ; si ce n'est en édition de luxe, ce sera dans une plaquette d'une sobriété artisanale. Depuis trente ans que je m'occupe de littérature, je n'ai jamais entendu parler d'un manuscrit de valeur qui n'ait pas trouvé preneur ; et j'ai lu beaucoup de livres qui n'auraient paru dans aucun autre pays du monde. Si le jeune écrivain craint d'avoir à subir les diktats d'un éditeur exigeant, à retravailler son manuscrit, qu'il se rassure. Dans la plupart des cas, le manuscrit passera directement de la machine à écrire à l'atelier de typographie. Avec fautes de français, et tout. Quelles sont, au Québec, les maisons d'édition qui sont en mesure de s'offrir les services de lecteurs, voire de correcteurs compétents ? Avec les moyens du bord, subventionnées (le plus souvent) ou non, elles doivent soutenir un programme d'édition plus considérable que ce qu'autorisent les ressources d'écriture du milieu. L'édition québécoise se nourrit des écrivains plutôt qu'elle ne les nourrit.

Voilà, maintenant, le livre est fait. Il prend le chemin des librairies. C'est un chemin tortueux, semé d'embûches. Beaucoup de livres, publiés au Québec, ne se rendent jamais dans les grandes librairies. Et ceux qui s'y rendent doivent subir la concur-

rence de la production parisienne, c'est-à-dire de la littérature mondiale. Si désireux qu'il soit de soutenir la littérature québécoise, un librairie ne peut lui donner qu'une petite partie de la surface de son établissement. Devrait-on lui demander de faire plus, ou même limiter d'autorité l'accès de la production française au marché local ? On le propose de temps à autre, en vertu du principe que la littérature québécoise étant la littérature nationale des Québécois, les Québécois devraient lire avant tout la production courante de la littérature québécoise*. Mais le libraire, lui, a affaire à ces êtres élusifs, capricieux, pas toujours suffisamment patriotes il faut le dire, qui l'aident à boucler ses fins de mois. Les nécessités économiques et l'idéologie littéraire nationale font rarement bon ménage.

Des formes différentes de déséquilibre apparaissent quand on se tourne du côté des instances de consécration. Dieu sait pourtant que les journaux accordent la part du lion à la littérature québécoise, mais outre que beaucoup de livres n'y sont même pas mentionnés, l'importance de la surface ne correspond pas à l'influence réellement exercée (voir, à ce sujet, les listes de best-sellers publiées par quelques journaux). Quant aux prix littéraires, leur influence est presque nulle. Très nombreux, assez bien dotés dans certains cas — mais l'impôt en bouffe une tranche épaisse — ils constituent des distinctions honorifiques, des Prix de Vertu, agréables à recevoir sans doute mais sans grande portée. Ce sont, pour la plupart, des prix d'État, subventionnés (comme la production) par les pouvoirs publics ; il est significatif que le Prix du Cercle du Livre de France, qui a joué durant les années cinquante le rôle d'une locomotive pour les œuvres romanesques, ait perdu aujourd'hui à peu près toute importance. Les prix littéraires ont d'abord pour fonction, au Québec et au Canada, de consacrer l'institution.

La plus solide assise de l'institution demeure l'enseignement. Là, la littérature québécoise triomphe sans conteste ; là, elle de-

* Répondant à Yves Berger, Gérald Godin — « poète, député et ministre québécois » — écrit dans *l'Express* du 3 janvier 1981 : « ... je pense qu'au Québec elle (la littérature) se porterait mieux si, à côté de la production française de qualité, il n'y avait pas, en sus, cette pléthore de livres français médiocres qui prennent la place des nôtres dans un espace où déjà l'oxygène n'est pas très abondant. » Qui jugera de la qualité des livres français à importer ? Le poète, le député ou le ministre ?

vient véritablement une littérature nationale, « système socialisateur » à la fois pour producteurs et pour consommateurs. C'est l'enseignement qui consacre, *de facto* : il assure des tirages respectables non seulement aux œuvres, mais encore aux ouvrages critiques nombreux qui les commentent ; il fait lire à la fois *Angéline de Montbrun* et *la Terre paternelle*, qui ne sont pas les romans les mieux faits pour exciter les papilles de la lecture, et des parutions tout à fait récentes, qui sont parfois l'œuvre du professeur lui-même. Ainsi se forme un corpus assez variable d'une institution à l'autre, d'un cours à l'autre, où faveur et défaveur se succèdent dans un joyeux tohu-bohu, et qui supprime en grande partie le caractère réflexif, historiquement développé, qu'ont ailleurs les études littéraires. On peut imaginer que c'est à partir de l'impression de proximité (temporelle, spatiale et psychologique) produite sur les étudiants par la littérature québécoise, que ceux-ci pensent non seulement cette littérature, mais aussi bien l'opération littéraire en général. L'institution littéraire, chez nous, est faite de courants d'air, de coups de vent, plus encore que de monuments. En cela, encore, paradoxale, puisque le mot même d'institution connote la solidité, la permanence. Le dernier livre paru, ou tel vieux texte péniblement réanimé, risque d'être à lui seul toute la littérature.

*

Ainsi l'institution littéraire québécoise est en même temps forte et fragile. Idéologiquement bien fondée, pourvue de tous les appareils qui sont nécessaires à l'établissement d'un circuit de production et de consommation relativement autonome ; mais aussi, à cause du désir d'autosuffisance qui l'habite, tiraillée par des contradictions, des doutes, une insécurité qui se transforme en agressivité quand un observateur de l'intérieur ou de l'extérieur — un Yves Berger par exemple — la met en question. Je n'ai cherché, dans les pages qui précèdent, qu'à en faire pressentir le caractère étonnant, original. Si la description que j'en ai fournie contient beaucoup d'observations inchoatives, parcellaires, aisément contestables, c'est que les études essentielles font défaut, et d'abord celles qui décriraient avec quelque précision les composantes matérielles de l'institution — au rang desquelles j'ai le déplaisir d'avoir à classer les écrivains eux-mêmes. Le champ est vaste, complexe, passionnant. Avis aux chercheurs.